

Sujet : [INTERNET]

De : >

Date : 30/09/2022 à 23:27

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur COUCHON ,

Commissaire enquêteur siégeant pour l'enquête publique relative au projet éolien du parc des Rieux.

Bonjour Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques remarques concernant le projet d'implantation du parc sur les communes de Vauchamps et Boissy le Repos.

- La saturation visuelle et audible de notre secteur en terme d'éoliennes , tant par des projets en construction, que par des projets en étude est inadmissible.
- En ce qui concerne le développeur de ce projet, il ne précise pas correctement l'étude AVIFAUNE sur tout ce secteur pourtant situé dans différents couloirs migratoires.
- Le modèle éolien choisi ne respecte en rien les recommandations dans ce secteur migratoire sensible.
- Apparemment il n'y a pas de poste source pour le raccordement de ce projet.
- Lors de l'étude du projet, il n'y a pas eu de consultation public.
- L'UNESCO déclare cette zone comme défavorable au développement éolien.
- Les montages photos fausse l'effet de saturation vu qu'ils sont faux.
- Des espèces protégées vivent sur ce site, cela a été signalées dans l'AEI.
- la dévalorisation de nos propriétés
- ces lumières clignotantes insupportables

Vu tous ces problèmes majeurs, pouvez-vous , Monsieur le Commissaire Enquêteur, prendre en considération mon désaccord sur le projet de Rieux.

Cordialement , Mme A

F

(51120)